



ÉNONCÉ DE POSITION : L'AQIISTI en faveur du rehaussement de la formation de la relève infirmière.

(Montréal, le 15 janvier 2014). L'Association québécoise des infirmières et infirmiers en systèmes et technologies de l'information (AQIISTI) est très préoccupée par la récente décision du gouvernement du Québec de reporter le rehaussement de la formation de la relève infirmière proposé par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ).

Cette préoccupation s'appuie sur le fait qu'à l'instar d'autres systèmes de santé, l'informatisation du dossier patient papier est bien amorcée au Québec. On observe depuis plusieurs années déjà une multiplication des applications utilisées pour supporter les activités cliniques, mais également pour assurer la formation continue des infirmières et ce, tant en milieu académique qu'en établissement de santé. À cet égard, nous sommes convaincus que le rehaussement de la formation initiale servirait les améliorations du système de santé que le gouvernement du Québec souhaite implanter en matière de prévention, d'accès à la première ligne de soins, d'assurance autonomie et de prestation des soins dans la communauté.

Depuis quelques années, les systèmes et technologies de l'information (STI) ont notamment démontré leur utilité et généré des bénéfices pour supporter la formation, la prestation de soins, l'accès aux données probantes et pratiques exemplaires. Par contre, elles ont aussi produit des conséquences inattendues pour la pratique infirmière en rendant parfois invisible la contribution unique des infirmières dans les systèmes de santé. La littérature scientifique est abondante quant aux impacts et enjeux pour la pratique infirmière dans un environnement de soins informatisés.

Pour tirer pleinement profit des fonctionnalités offertes et pour limiter les impacts défavorables reliés à l'implantation des STI, la relève infirmière doit acquérir les connaissances, habiletés et avoir développé les attitudes nécessaires pour une utilisation judicieuse et optimale des STI pour leur pratique et générer les meilleures retombées pour les patients, familles et communautés qui sont au cœur de leur mission.

La formation de la relève infirmière vise d'une part à les préparer à l'utilisation des STI, mais d'autre part à reconnaître, communiquer les besoins et contribuer au développement d'applications informatiques spécifiques aux soins infirmiers. À cet égard, les infirmières sont les mieux placées pour savoir ce dont elles ont besoin dans une infrastructure électronique. En contrepartie, cela requiert une reconnaissance et un engagement proactif de leur part afin de produire et de valoriser les connaissances permettant de capter les particularités émanant des spécificités de leur profession dans un environnement informatisé.

En ce sens, la démarche clinique infirmière doit guider le développement et le design des applications destinées aux infirmières pour maximiser les retombées de soins

infirmiers auprès des patients et de leurs familles. À l'heure actuelle, l'accent est mis sur la dimension biophysique des soins aux patients. Pourtant, la perspective holiste et humaniste de la profession infirmière va bien au-delà de cette dimension et doit inclure les dimensions psychosociales, culturelles et spirituelles des soins.

Dans ce contexte, la spécialité infirmière en informatique en soins infirmiers (*Nursing Informatics Specialist*) nous apparaît de plus en plus opportune pour le Québec. La portée et les standards de pratique de cette spécialité en informatique infirmière a été élaborée et est pleinement reconnue par l'*American Nurses Association*. Des infirmières du Québec et des autres provinces canadiennes sont à l'affût de l'émergence et des avancées de ce nouveau rôle et devront contribuer à cet effort pour répondre à la pratique infirmière de demain. Toutefois, pour accéder à un tel niveau de formation, les infirmières doivent posséder un niveau de formation universitaire leur permettant de poursuivre leur développement et apporter leur contribution pour répondre aux défis posés aux systèmes de santé.

Par conséquent, on ne peut simplement compter sur le fait que la nouvelle génération d'infirmière ait grandi à l'ère des technologies de l'information. L'AQIISTI est d'avis que la formation de niveau universitaire est incontournable pour relever les défis et enjeux qui sont posés à la profession infirmière en lien avec l'introduction des systèmes et technologies de l'information dans toutes les sphères où évoluent les infirmières. À ce sujet, un avis de l'AQIISTI sur la formation des infirmières aux STI a été rédigé en janvier 2010. L'avis émis peut être consulté sur le site Internet de l'AQIISTI à l'adresse <http://aqiisti.wordpress.com/documents-dinteret/>

L'AQIISTI a pour mission de regrouper des infirmières et des infirmiers intéressés par les systèmes et technologies de l'information (STI) afin de partager des connaissances, de promouvoir une utilisation judicieuse et d'assurer un leadership infirmier au regard de leur utilisation. Les activités de l'association ciblent la pratique clinique, la formation, la gestion et la recherche.

Pour toutes ces raisons, notre association appuie, sans réserve, la démarche de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) afin que la norme d'entrée pour la relève infirmière devienne le DEC-BAC ou le baccalauréat en sciences infirmières.

Éric Maillet
B.Sc. inf, M.A.P., Ph.D.(c) santé publique
Président de l'AQIISTI